

Quelques extraits des Instructions Officielles en lien avec un séjour au Centre de mer.

■ Programme C1, BOEN spécial n°2 du 26 mars 2015.

Explorer le monde, découvrir le monde du vivant : , « les questions de la protection du vivant et de son environnement sont abordées dans le cadre d'une découverte de différents milieux, par une initiation concrète à une attitude responsable »

■ Programme C2, BOEN spécial n°2 du 26 mars 2015 ; Questionner le monde :

L'élève doit « adopter un comportement éthique et responsable » en termes d'environnement (et de santé) « grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance » et il met « en pratique les premières notions d'éco-gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives ».

L'élève doit « prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement, et développer une conscience citoyenne et écologique. »

■ Programme C3, BOEN spécial n°2 du 26 mars 2015 ; Questionner le monde :

Géographie : se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France – habiter les littoraux.

Sciences et technologie, le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent : classer les organismes, exploiter les liens de parenté pour comprendre et expliquer l'évolution des organismes, décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire, expliquer l'origine de la matière organique des êtres vivants et son devenir.

■ Programme d'Education Morale et Civique, BO du 25 juin 2015

L'élève doit « prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement, et développer une conscience citoyenne et écologique. »

« Prendre soin de l'environnement immédiat et plus lointain aux C2 et 3. »

Nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture

■ Domaine 3, la formation de la personne et du citoyen.

■ Domaine 4, les systèmes naturels et les systèmes techniques : « L'élève connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. »

■ Domaine 5, les représentations du monde et de l'activité humaine : « L'élève lit des paysages, identifiant ce qu'ils révèlent des atouts et des contraintes du milieu ainsi que de l'activité humaine, passée et présente. Il établit des liens entre l'espace et l'organisation des sociétés. »

"compte-tenu de sa spécificité, l'EDD doit reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action. Les sorties scolaires sont toutes leurs formes (y compris les classes de mer, de neige, les classes vertes...) constituent dans cette optique un cadre particulièrement favorable." circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004